

RENTREE DES ELEVES DE TERMINALE 2024/2025

Pour les élèves de Terminale, la rentrée se fera le mercredi 4 septembre de 10h à 15h :

Les élèves devront venir avec :

- leur cartable
- une trousse
- leur agenda
- **1 ramette papier A4 (80 g uniquement)**
- **De quoi pique-niquer le midi.**



**Les cours débuteront le jeudi 5 Septembre (selon l'emploi du temps remis).
La demi-pension fonctionnera normalement à compter du 5 septembre.**

Une réunion d'information pour les parents de Terminale avec les professeurs principaux aura lieu le jeudi 5 septembre à 18h. La présence d'un adulte responsable à cette réunion est OBLIGATOIRE.

Restauration scolaire :

Le prix d'un ticket à la cafétéria 3.30€.

ECOLEDIRECTE

Les parents dont les enfants sont déjà scolarisés à Tour Sainte conservent leurs codes (code famille).

Assurance scolaire :

L'Établissement scolaire Tour Sainte est assuré auprès de la « Mutuelle St Christophe Assurance ». Il s'agit d'un contrat de groupe qui prévoit que tous les élèves de l'établissement sont assurés au titre de la garantie « individuelle accident ».

La cotisation correspondante est incluse dans les frais de scolarité.

La garantie « responsabilité civile » est prise en compte normalement par votre contrat « multirisque habitation ».

Vous devrez nous faire parvenir avant le 16 septembre une attestation de votre compagnie d'assurance.